



LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 21 novembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt et un novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du quinze novembre deux mille vingt trois, sous la présidence de Monsieur LEJEUNE, Maire.

Présents : MM LEJEUNE, FILLOUX, LUGUET, NADAUD-MONTAGNAC, AUDOUSSET, MOUTAUD, VITTE, AUCLAIR-DECOURSIER, VIARD, CASTILLE, BIENVENU, DONY, KERSKENS, RIGAUD, OMONT, VINCENT, VALADOUR, LEPINE, JOFFRE, LAVAUD, VIRAVAUD, ALLARD, LEROY.

formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

Monsieur Julien DELANNE a donné pouvoir à Madame Patricia MOUTAUD
Monsieur Régis MATHIEU a donné pouvoir à Madame Fabienne LUGUET
Madame Sophie GUERET a donné pouvoir à Monsieur Dominique KERSKENS
Monsieur Julien BORIE a donné pouvoir à Monsieur Patrice FILLOUX
Madame Brigitte JAMMOT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude JOFFRE

Absent : Monsieur Frédéric MARTIN

Monsieur Gilles LAVAUD est désigné secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	: 29	Votes pour	: 28
Nombre de membres présents et représentés	: 23 + 5	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 28	Abstention	: 0

Objet : Extension du périmètre d'aide à l'installation de commerces

Depuis le Conseil municipal du 29/01/2019, le dispositif d'aide aux loyers destiné à des commerçants désireux de s'installer est entré en vigueur. Le périmètre d'application des aides aux loyers retenu après examen de la première Commission, calqué sur le périmètre de protection du linéaire commerçant du PLUI du Pays sostranien, était le suivant :

- Boulevard Mestadier, rue de la Rampe, place d'Armes, place du Marché, rue Alexandre Bétolaud, rue du docteur Philippe Bridot, place Montaudon Bousseresse, rue Saint-Jacques, place Saint-Jacques, rue Hyacinthe Montaudon, rue de Lavaud, rue de la Font aux Moines.

Lors du Conseil municipal du 11 février 2020, une première extension de ce périmètre a été validée afin de couvrir la place Filderstadt, la place Amédée Lefaure et le quartier de la Gare.

Lors du Conseil municipal du 28 juin 2022, une deuxième extension du périmètre a été validée afin de couvrir la place du Fort et l'avenue du Général Leclerc.

Lors de la Commission commerce – économie locale du 13 novembre 2023, les membres de la Commission ont proposé d'étendre le périmètre à la rue Haute Saint-Michel.

Il est demandé aux membres du Conseil municipal d'étendre le périmètre comme proposé par la Commission commerce – économie locale.

.../...

Sens du vote :

Adoption

Rejet

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le vingt deux novembre deux mille vingt trois


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20231121-2023-116-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/11/2023

Publication : 27/11/2023

 Le Maire,
Etienne LEJEUNE

Publié le 23 novembre 2023

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.